

Assurance-chômage—Loi

Pour terminer, monsieur l'Orateur, je pense que cette question reste sans réponse pour trois raisons. D'abord, le personnel du cabinet du premier ministre ne fait rien. Ensuite, il se peut que la réponse soit embarrassante. Et enfin, il se peut qu'elle fasse éclater un scandale. Peut-être aussi que c'est pour toutes ces raisons que le gouvernement s'abstient de répondre.

M. Oberle: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement pour le même motif. Certes je n'abuse pas à la Chambre du privilège de poser des questions au gouvernement. Mais le 17 juillet dernier j'ai fait inscrire au *Feuilleton* une question très simple demandant quels étaient les services du ministère des Travaux publics chargés de l'adjudication de certains travaux mineurs à Ottawa, si l'on avait eu recours aux services de conseils extérieurs et, dans l'affirmative, à qui on s'était adressé et quel était le coût de ces travaux. J'aimerais demander au secrétaire parlementaire aujourd'hui s'il a l'intention de répondre à cette question ou d'y faire répondre, et à quelle date.

M. Blais: Monsieur l'Orateur, nous avons l'intention de fournir des réponses à toutes les questions inscrites au *Feuilleton* avant l'ajournement ou la prorogation de la session.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI DE 1971 SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE

MESURE MODIFICATIVE PRÉVOYANT L'ADJONCTION D'UNE NOUVELLE CATÉGORIE D'EMPLOI ASSURABLE

L'hon. **Robert K. Andras** (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration) propose: Que le bill C-69, tendant à modifier la loi de 1971 sur l'assurance-chômage, soit lu pour la 3^e fois et adopté.

M. l'Orateur: A l'ordre. A l'appel des motions, j'ai oublié une motion inscrite au nom du député de Halifax-East Hants (M. McCleave) qui sera reportée. Est-on d'accord?

Des voix: D'accord.

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, puis-je suggérer...

Des voix: Non.

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, j'aimerais redonner une note de courtoisie à nos délibérations. A mon avis, quelques minutes supplémentaires à l'heure du déjeuner nous feraient tous du bien; peut-on dire qu'il est 1 heure?

M. l'Orateur: Comme il est 1 heure, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 2 heures.

(La séance est suspendue à 1 heure.)

[M. Cossitt.]

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 2 heures.

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, en ouvrant le débat de troisième lecture de ce bill important—même si à notre avis il est mauvais—visant à modifier les règlements de l'assurance-chômage, j'aimerais dire avant tout que la tâche numéro un du gouvernement en ce qui concerne l'assurance-chômage est de chercher à remédier au chômage.

Si nous étions dans une situation de quasi plein emploi, il est évident que nous n'aurions pratiquement pas besoin d'un régime d'assurance-chômage. A ce stade, je m'estime dans l'obligation de souligner, même brièvement, l'échec du gouvernement à l'égard du chômage en général; en fait ce problème-là conduit à apporter d'importantes modifications à la loi, sur lesquelles je reviendrai dans un instant. C'est, parmi les modifications proposées par le gouvernement, celle que nous rejetons le plus catégoriquement.

Depuis les modifications apportées à la loi en 1971, le taux de chômage non seulement est demeuré très élevé mais a augmenté. Depuis 1971, il n'est pas une année où il ait été inférieur à 5 p. 100 et, en fait, depuis cette année-là, il a dépassé ce chiffre presque constamment. Cette année, il s'élèvera encore à environ 7.5 p. 100 et, d'après un rapport récent de l'OCDE et un rapport du Conference Board, groupe d'économistes indépendants du Canada, l'année prochaine il dépassera largement les 7 p. 100.

Si nous songeons maintenant aux effets nets des programmes qu'a annoncés à la Chambre jeudi soir le président du Conseil du Trésor (M. Chrétien), nous pouvons croire que nos dirigeants nous garantissent pratiquement une augmentation de chômage pour les 12 prochains mois. On nous a annoncé des réductions budgétaires au ministère de l'Agriculture, au ministère des Pêches, au ministère des Finances et à propos des chemins de fer. Presque chaque ministère a annoncé des coupes sombres qui, directement ou indirectement, vont réduire les perspectives d'emploi du simple Canadien. J'aurais aimé, cette fois-ci, voir une certaine franchise de la part du gouvernement.

M. Stanfield: C'est beaucoup trop demander, même si c'est Noël.

M. Broadbent: Cela semble consterner le chef de l'opposition officielle, (M. Stanfield); quant à moi j'ai tendance à être un peu plus optimiste que d'habitude à Noël. J'aurais aimé que le gouvernement, comme ceux des États-Unis, du Royaume Uni et de la plupart des pays démocratiques, présente une structure financière de base; c'est-à-dire qu'il présente ses prévisions en ce qui touche l'emploi. Comme toujours, il s'y refuse, et je sais bien pourquoi; cela montrerait que les restrictions présentées au Parlement augmentent le chômage d'un bout à l'autre du Canada, dans les provinces Atlantiques, les Prairies, sur la côte ouest, en Ontario et au Québec.